

Les villages palissadés de la vallée laurentienne, un patrimoine archéologique unique

Simon Santerre

Number 34, 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1086827ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1086827ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des archéologues du Québec

ISSN

1190-9110 (print)

2564-2480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Santerre, S. (2021). Les villages palissadés de la vallée laurentienne, un patrimoine archéologique unique. *Archéologiques*, (34), 19–37.
<https://doi.org/10.7202/1086827ar>

Article abstract

Palisades arouse curiosity. They symbolize the challenge that the first settlers had to overcome—that of creating a protected enclave in a hostile environment with fairly rudimentary means. Forts, trading posts and missions, in particular, were surrounded by stake fences of this type. A number of villages also had defence works, but in several cases these works consisted of small forts and redoubts erected at a distance from dwellings and protecting only a few important buildings, including the church, the mill and the manor. However, three French villages founded in the late 17th century, namely, La Prairie, Boucherville and Pointe-aux-Trembles, differed from other rural settlements in that they were completely surrounded by stake fencing. The houses were grouped inside the fences and organized following a street plan. These three villages have yielded archaeological remains that are unique in Québec, and have left a visible mark on the landscape.

Les villages palissadés de la vallée laurentienne, un patrimoine archéologique unique

Simon Santerre

Les palissades suscitent la curiosité. Elles symbolisent le défi que les premiers colons durent surmonter, soit celui de créer une enclave de protection au cœur d'un milieu hostile, et ce, avec des moyens plutôt rudimentaires. Des forts, des postes de traite et des missions ont notamment été ceints d'une clôture de pieux. Plusieurs villages ont aussi été dotés de tels ouvrages défensifs, mais dans plusieurs cas, il s'agissait plutôt de petits fortins et de redoutes aménagés en marge des habitations et ne protégeant que quelques bâtiments importants, dont l'église, le moulin et le manoir. Toutefois, trois villages français établis à la fin du xvii^e siècle, soit La Prairie, Boucherville et Pointe-aux-Trembles se distinguent d'autres établissements ruraux. En effet, ces villages étaient entièrement ceints de clôtures de pieux dans lesquelles les maisons étaient regroupées et organisées autour d'une trame de rues. Ces trois villages ont laissé des témoins archéologiques uniques au Québec, ainsi qu'une empreinte toujours visible dans le paysage.

Palisades arouse curiosity. They symbolize the challenge that the first settlers had to overcome—that of creating a protected enclave in a hostile environment with fairly rudimentary means. Forts, trading posts and missions, in particular, were surrounded by stake fences of this type. A number of villages also had defence works, but in several cases these works consisted of small forts and redoubts erected at a distance from dwellings and protecting only a few important buildings, including the church, the mill and the manor. However, three French villages founded in the late 17th century, namely, La Prairie, Boucherville and Pointe-aux-Trembles, differed from other rural settlements in that they were completely surrounded by stake fencing. The houses were grouped inside the fences and organized following a street plan. These three villages have yielded archaeological remains that are unique in Québec, and have left a visible mark on the landscape.

C'EST au plus fort des guerres franco-iroquoises, que le gouverneur Denonville voulut créer un vaste réseau de forts et de fortins qui permettrait de défendre le cœur le plus densément peuplé de la Nouvelle-France, soit la vallée du Saint-Laurent. En 1689, on mentionnait qu'étant donné les « difficultés de se protéger contre le péril iroquois vu l'éloignement des habitations et la proximité des bois; [il fut convenu de] forcer ce peuple indocile à former des villages »¹.

Les guerres franco-iroquoises connurent deux épisodes principaux. La première vague de conflits s'est déroulée de façon discontinue entre 1643 et 1667. L'arrivée du régiment de Carignan-Salières mit temporairement un terme aux hostilités, qui reprirent toutefois quelques années plus tard, soit entre 1684 et 1701, jusqu'à la signature du traité

de la Grande Paix de Montréal (BERNIER 2008, 323). Dans ce contexte, une ordonnance royale de 1663 contraignit les habitants à se regrouper et les seigneurs à bâtir des réduits et des forts sur leurs fiefs. Dans les faits, il aurait coûté très cher à la couronne de bâtir et d'entretenir autant de postes et la contribution des ordres religieux pour fortifier leurs missions, et des seigneurs pour bâtir des fortins, était escomptée.

À la fin du xvii^e siècle, l'ingénieur Gédéon de Catalogne soulignait que la région de Montréal était défendue par 28 forts² (JACOB 2004, 139). En 1688, dans ses mémoires, Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal, mentionnait qu'il avait fait bâtir des réduits dans chaque seigneurie de son gouvernement et qu'il avait fait enclore Montréal « de bons pieux en attendant

qu'il plaise au ministre d'y mettre des murailles»³. Malgré la Grande Paix de 1701, les années qui suivirent ne mirent pas un terme aux inquiétudes des dirigeants français. En 1729, le gouverneur Charles de la Boische marquis de Beauharnois, attestait qu'en «prévision d'une attaque des Iroquois» il avait fait ériger des «forts de pieux dans chaque seigneurie»⁴. Sous les directives du sous-ingénieur Étienne Robbert de la Morandière, 34 fortins furent alors érigés, toujours dans les environs de Montréal (ROYER 2016, 161).

Plusieurs petits forts militaires, postes de traite, missions et réduits seigneuriaux jalonnaient donc autrefois le territoire, surtout autour de l'île de Montréal, région la plus exposée aux incursions iroquoises. Le père Charlevoix écrivit que pour protéger les habitants à la fin du xvii^e siècle, il avait fallu bâtir :

sur chaque Paroisse des espèces de forts, où les Habitants pussent se réfugier à la première allarme [...] Ces forts n'étoient que de grands Enclos fermés de Palissades avec quelques redoutes: l'église et la Maison du Seigneur y étaient renfermées, et il y avoit encore assez d'espace, pour y retirer, en cas de besoin, les Femmes, les Enfants et les Bestiaux. (ROYER 2016, 164)

Les documents d'époque mentionnent donc que la grande majorité des réduits bâtis étaient des redoutes, c'est-à-dire des petits forts généralement carrés constitués de pieux de bois verticaux et à l'intérieur desquels on plaçait quelques bâtiments importants. Les habitants des environs étaient alors invités à s'y réfugier en cas de danger. Sur sa seigneurie, Charles LeMoyne de Longueuil opta, quant à lui, pour la construction d'un château-fort où la population pouvait se réfugier. Les données historiques et archéologiques permettent de constater que seulement trois villages ont été entièrement ceints de palissades, soit La Prairie, Boucherville et Pointe-aux-Trembles. Les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières ont, elles aussi, été entourées de clôtures de pieux, mais dans ces sièges de gouvernement, l'importance stratégique et militaire commandait la réalisation d'ouvrages plus substantiels. Pourquoi, alors que les seigneurs pouvaient opter pour d'autres types de construction, généralement plus modestes, certains ont tout de même décidé d'aménager des clôtures ceinturant entièrement leur village? Le fait de fortifier ainsi ces villages eut alors une influence directe sur le mode d'oc-

cupation possible ainsi que sur les relations qu'y entretenaient les habitants. Ceci a mené à la création d'établissements particuliers qui ont laissé un patrimoine archéologique unique. Cet article vise à présenter ces villages et le contexte qui les a vu naître, en plus de tenter de cerner les choix qui ont motivé l'aménagement de palissades entourant tout le village.

La première portion de ce texte définit ce qu'est un village et présente les formes que ceux-ci prenaient dans le paysage de la vallée laurentienne à l'époque de la Nouvelle-France. Cette ébauche de définition est suivie d'une brève présentation de l'histoire des trois villages palissadés. Enfin, les témoins archéologiques et les éléments du paysage que ces villages nous ont laissés sont abordés.

LES VILLAGES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Les définitions issues des dictionnaires modernes soulignent qu'un village est une agglomération rurale plus ou moins serrée à l'intérieur de laquelle se trouve une série de services essentiels, ainsi qu'une vie communautaire :

Tous ces lieux que nous considérons comme des villages et qui ont surgi au long des années sur le territoire québécois sont essentiellement des points de cristallisation, où pouvaient et où peuvent encore être comblés les besoins les plus généraux, voire quotidiens dans un contexte géographique particulier. (BOILEAU 1999, 17)

En ce qui concerne plus spécifiquement la période coloniale, selon Diderot et D'Alembert (1751), un village est :

un assemblage de maisons situées à la campagne, qui pour la plupart sont occupées par des fermiers et paysans et où se trouve ordinairement une paroisse et point de marché [...] La privation d'un marché distingue un village d'un bourg, comme la privation d'une église paroissiale distingue un hameau d'un village. (DIDEROT & D'ALEMBERT 1751)

On comprend donc que selon les gens de l'époque, un village est un établissement rural, siège d'une paroisse, mais sans marché. Il est plus grand qu'un hameau, qui ne possède pas d'église et plus petit qu'un bourg, généralement doté d'un marché.

Si un village est une agglomération rurale, il se définit donc aussi par opposition aux établis-

sements urbains. Les dictionnaires modernes définissent la ville comme étant un lieu-dit dirigé par un gouvernement ou une administration locale et où habite et travaille une population hétérogène. Il s'y concentre aussi plusieurs bâtiments et espaces tant publics que privés et plusieurs activités humaines variées y sont pratiquées, dont le commerce, l'industrie, l'artisanat, l'administration, la religion et les services. Les définitions anciennes issues des dictionnaires et des encyclopédies apportent quelques précisions supplémentaires. Toujours selon Diderot et D'Alembert, la ville est un assemblage de plusieurs maisons, disposées par rues et fermées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés et qui renferme plusieurs quartiers, des rues, des places publiques et d'autres édifices. Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière, publié en 1690, abonde dans le même sens, mais à propos des bourgs, Furetière ajoute que certaines personnes n'utilisent ce terme que pour désigner les villes qui ne sont pas closes d'une enceinte ou de fossés (FURETIÈRE 1978).

On comprend donc que les villages sont des entités situées en campagne, où vit une population plus ou moins homogène et où l'on retrouve des activités humaines peu variées. Dans cette optique, l'économie d'un village tourne essentiellement autour d'une activité principale qui, dans la plupart des cas, est l'agriculture. Diderot et D'Alembert soulignent d'ailleurs que les villages sont habités par des « fermiers et paysans ». Selon les recherches en démographie historique, la proportion de la population d'un village pratiquant l'agriculture était d'environ 60%, alors qu'en milieu urbain, les occupations des résidents tournaient essentiellement autour de la ville elle-même, de son entretien, de son administration et du commerce. On y trouvait des marchands, des administrateurs, des seigneurs et des officiers militaires (LANDRY *et al.* 1985, 363-364). Le géographe Serge Courville définit le village comme un lieu « plus densément construit que le paysage environnant, mais où la communauté vit d'une relation étroite avec l'exploitation de son environnement » (COURVILLE 1990, 5-8). En ce sens, l'archéologue Marcel Moussette mentionne que les forges du Saint-Maurice et le bourg de Pabos en Gaspésie, par exemple, sont aussi des villages (MOUSSETTE & WASELKOV 2014, 285). Les gens y occupaient effectivement un espace un peu plus densément bâti que la campagne environnante, y exploitaient le territoire et y vivaient principalement d'une

industrie unique, soit celle du travail du fer dans le cas des Forges et celle de la pêche dans le cas de Pabos.

Avec le régime seigneurial implanté dans la vallée du Saint-Laurent, l'unité de peuplement initiale était la côte. Comme le décrivait le baron de La Hontan dans ses récits de voyage, une côte est un alignement de terres le long d'un axe et sur lequel « les habitations sont écartées de deux ou trois cents pas » (LA HONTAN 1704, 9). Selon la topographie d'un lieu, une côte est généralement ouverte le long d'un cours d'eau ou d'un axe de communication, mais comme ce fut le cas à Montréal, certaines côtes ont été établies à l'intérieur des terres. Quelques-unes d'entre elles étaient doubles, c'est-à-dire qu'elles présentaient deux rangées de terres séparées par un chemin central. Ces chemins, que l'on nomme aussi les rangs, étaient liés entre eux par des montées ou des descentes (HAMELIN 1990). L'embryon d'un village prenait forme lorsque l'on choisissait l'emplacement de l'église, du presbytère, du moulin et du manoir, qui étaient généralement tous regroupés près des propriétés du seigneur. Dans bien des cas, les seigneurs cédaient une partie de leur terre pour la construction de l'église. Cette façon de coloniser le territoire donna aux villages une forme particulière, généralement allongée. Afin d'assurer un développement égal des terres et une « juste répartition des paysans censitaires » les seigneurs tentèrent « d'éviter la création de foyers de peuplement dense jusqu'à ce que les premières concessions soient convenablement mises en valeur. Mais la dispersion de la population à travers un immense territoire engendrait également une regrettable insécurité » (BOILEAU 1999, 17).

Le naturaliste Pehr Kalm et le baron de La Hontan soulignaient que les maisons des paysans étaient généralement espacées de 200 ou 300 pas ou de 3 à 5 arpents (175 à 292 m). Les seigneuries moyennes faisaient entre une et trois lieues de longueur, soit environ 5 à 15 km, tandis que les terres concédées y avaient approximativement 3 arpents (180 m) de front (LABERGE 1999). C'est donc entre 28 et 83 terres qui étaient concédées le long d'une côte, chacune ayant une habitation près du chemin. On comprend donc que dans de telles situations, ceinturer l'ensemble des résidences était impossible. Les seigneurs optèrent donc pour un modèle défensif plus rationnel, qui consistait à ceinturer les principaux bâtiments du noyau villageois à l'intérieur de petits fortins de pieux de bois.

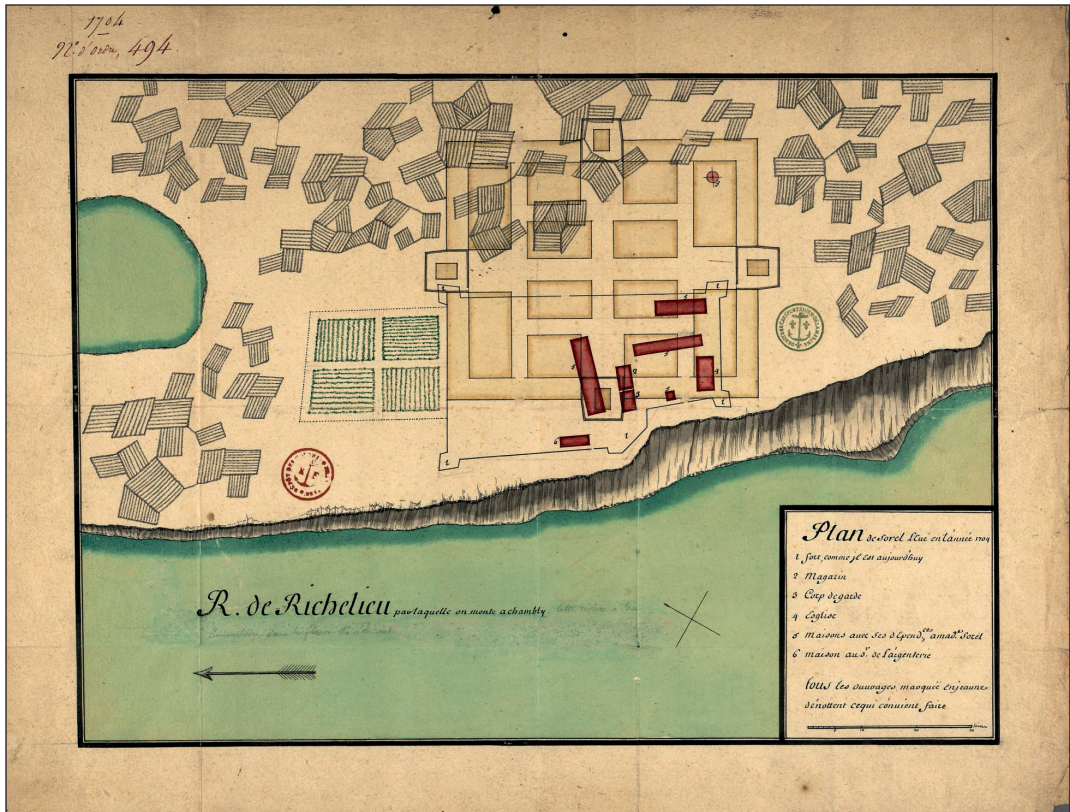


Figure 1. Plan du réduit du village de Sorel montrant le petit fortin et, en jaune (trame gris pâle), le projet d'un agrandissement qui aurait transformé les lieux en un village palissadé organisé autour de terrains séparés par des rues. Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) FR CAOM 3DFC494B



Figure 2. Représentation du fort Rémy à Lachine, où l'on retrouve un moulin à vent (1), la maison du seigneur (2), la maison du prêtre (3), une chapelle (4), une grange (5), des casernes (6) et une poudrière (7). Source : Passerelle pour l'histoire militaire canadienne : <http://www.cmhg.gc.ca/cmh-pmc/image-73-fra.aspx?page_id=65>.

Les quelques descriptions de villages qui sont parvenues jusqu'à nous montrent comment les défenses et l'occupation du territoire s'organisaient. L'ingénieur militaire Louis Franquet mentionnait que le fort de Sorel (**fig. 1**) était composé de :

pieux de douze pieds de hauteur sur 10 à 12 [pouces] de diamètre, serrés l'un contre l'autre, et la figure qu'ils forment ressemble à un carré long bastionné aux angles, de manière que toutes les parties sont vues et défendues. Église, la maison du curé et celle du seigneur y sont renfermées et l'espace qu'il comprend suffit aux habitants pour y réfugier au besoin les femmes, les enfants et leurs effets les plus précieux. (FRANQUET 1889, 91)

Le fort de Lachine (**fig. 2**) est aussi décrit de la même façon et celui du village de Verchère est présenté comme étant une :

grossière palissade rectangulaire, de 12 à 15 pieds de hauteur, avec, à chaque angle, un

Tableau 1. Principaux villages français du gouvernement de Montréal ainsi que leur système de défense

Village	Mode de défense
Boucherville	Village palissadé
Chambly	Fort de Chambly
La Chesnaye	Petit fortin entourant quelques bâtiments
Lachine	Petit fortin entourant quelques bâtiments
La Prairie	Village palissadé
L'Assomption	Aucune mention d'un fort
Longueuil	Château fort de Longueuil
La Visitation ou Sault-au-Récollet	Mission du fort de Lorette
Pointe-aux-Trembles	Village palissadé
Pointe-Claire	Petit fortin entourant quelques bâtiments
Sainte-Rose	Aucune mention d'un fort
Saint-François	Aucune mention d'un fort
Saint-Joseph ou Rivière-des-Prairies	Petit fortin de pieux appelé fort DesRoches
Saint-Lambert	Petit fortin entourant quelques bâtiments
Sorel	Petit fortin entourant quelques bâtiments
Terrebonne	Aucune mention d'un fort
Verchères	Petit fortin entourant quelques bâtiments
Varenes	Petit fortin entourant quelques bâtiments

bastion; pas de fossés, et une seule porte, du côté de la rivière. À l'intérieur, le manoir du seigneur, une « redoute » qui servait à la fois de corps de garde et d'entrepôt à munitions, et probablement quelques constructions de fortune pouvant abriter, en cas de danger, femmes, enfants et bestiaux. (VACHON 2003)

À Varenes, le seigneur René Gauthier de Varenes avait fait bâtir un manoir de bois rond, ainsi qu'un fort de pieux ceinturant quelques bâtiments de ferme (ARKÉOS 2012, 19).

À la suite de la Conquête, en 1761, le nouveau gouverneur général James Murray mandata plusieurs cartographes afin d'élaborer une carte de la vallée du Saint-Laurent de Montréal à l'île aux Coudres. Quelques-uns des villages ayant survécu à la guerre de Sept Ans y sont représentés. Cette carte montre cinq villages dans la région de Québec, trois dans les environs de Trois-Rivières et dix-sept dans la région de Montréal (COURVILLE 1990, 22). La carte n'est cependant pas exhaustive puisqu'il y manque notamment les villages de Lachine, Saint-Lambert, La Chesnaye et quelques autres. En utilisant les villages représentés sur la carte de Murray comme point de départ et en complétant avec d'autres noyaux de peuplement

négligés par les cartographes de l'époque, le tableau qui suit montre les différents modes de défense employés par les seigneurs avant la Conquête (**tableau 1**). Ce tableau souligne que le dispositif de défense est, dans presque tous les cas, un petit fort protégeant quelques bâtiments.

En visitant La Prairie en 1752, l'ingénieur Louis Franquet apportait une réflexion bien intéressante à propos des villages :

D'ailleurs, qu'entend-elle par ce terme de village? est-ce rassembler les maisons pour que les habitants étant plus en force, puissent mieux s'y défendre contre les nations sauvages? Et quel espace donné à ce prétendu village? on ne le dit point. Mon avis serait que comme les habitants d'une seigneurie de 2 lieues de front sur autant de profondeur, sont tous répandus sur les terrains qui leur ont été concédés pour la facilité d'y veiller et de les travailler, et par conséquent trop éloignés l'un de l'autre pour s'entre secourir au besoin, qu'on fixe autour de l'église un espace de 100 à 150 ou 200 toises en quarré que l'on couperait en des rues de 24 pieds, dans lequel ceux des habitants qui professent un métier, puissent s'établir, et où les autres pourraient s'y former un petit domicile pour s'y retirer au

Tableau 2. Estimation de la population des villages palissadés au milieu du XVIII^e siècle

Village	Nombre d'individus
Boucherville	300
La Prairie	320
Pointe-aux-Trembles	306

besoin avec leurs femmes, leurs enfants et leurs effets les plus chers, et enfin que cet espace fut fermé d'une enceinte de pieux, et percé de deux portes éloignées des maisons de 9 pieds et bien flanqué dans toutes les parties. (FRANQUET 1889, 59-60)

Plus loin dans ses écrits, Franquet, mentionnait que l'on « *appelait le fort du village, un espace entourné d'une enceinte de pieux, en laquelle sont enfermés l'église et un nombre de maisons serrées les unes aux autres et alignées par des rues comme dans une ville* » (FRANQUET 1889, 138). Cette description colle toutefois uniquement aux villages de Boucherville, de Pointe-aux-Trembles et de La Prairie. Le fait d'avoir loti l'intérieur du fort, de l'avoir divisé par des rues et d'y avoir regroupé les maisons est en fait assez inusité. Villages par leur situation rurale et leur économie principalement agricole, ces endroits avaient l'apparence de petites villes, contrairement aux autres villages de la vallée laurentienne, s'étirant le long d'un rang. Ainsi, dans ces trois cas, plusieurs habitants possédaient un terrain à l'intérieur du village, puis une terre le long du chemin principal. Plus le village se développait, moins on disposait d'espace à l'intérieur de l'enceinte et ultimement, toutes les familles ne pouvaient pas y vivre. Plusieurs maisons se trouvaient alors hors des palissades.

Il n'est pas aisé de déterminer combien de gens vivaient à l'intérieur de l'enceinte des villages palissadés de la Nouvelle-France. Les recensements font généralement le décompte de la population de toute une seigneurie ou d'une paroisse. De surcroît, une paroisse pouvait desservir plus d'un village. En revanche, les documents historiques ont permis de connaître le nombre de terrains qui se trouvaient à l'intérieur de ces trois villages. Si l'on estime que les terrains bâtis comprenaient une maison abritant une famille, il est possible d'évaluer grossièrement la population de ceux-ci⁵. Le **tableau 2** montre le nombre estimé d'individus vivant à l'intérieur des villages palissadés.

Puisque les seigneuries de Boucherville et de La Prairie comptaient sur une population d'un peu

plus de 1 000 habitants (PRATT 2001, 19 et 51) et que la paroisse de Pointe-aux-Trembles en comptait tout autant (ETHNOSCOPIE 2007, 29 et 35), c'est près d'un tiers de la population qui vivait à l'intérieur des palissades. Par comparaison avec les villes de l'époque, Québec comptait 7 215 individus en 1755 (LACHANCE 2004, 26). Montréal, quant à elle, comptait 5 000 âmes en 1765 (STEWART 1992, 46). Enfin, Trois-Rivières comptait 652 résidents en 1760 (LACHANCE 2004, 26). Comme il est possible de le constater, même la ville la moins peuplée de Nouvelle-France comptait sur une population de loin supérieure à celle des villages.

LES VILLAGES FRANÇAIS PALISSADÉS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

Les villages de La Prairie, Boucherville et Pointe-aux-Trembles présentaient une forme inusitée d'occupation du territoire. Ces villages se démarquaient des autres établissements ruraux de la même époque. Les quelques lignes qui suivent présentent brièvement le contexte historique qui les a vus naître, afin de voir d'où l'idée de les ceindre d'une palissade peut provenir et les raisons qui ont motivé ce choix.

L'établissement de La Prairie

L'occupation de La Prairie remonte à 1667, alors que les Jésuites décidèrent d'y installer une mission sur des terres qui leur avaient été concédées 20 ans auparavant. Située à une certaine distance du village français en devenir, la mission aurait été ceinte d'une palissade vers 1671, alors que les maisons y auraient été reliées par une série de pieux de bouleaux. L'emplacement précis de cette première mission est toujours inconnu (JACOB 2004, 122). Selon les écrits de l'intendant Duchesneau et de monseigneur de Laval, un village français aurait aussi été établi par la même occasion à La Prairie, près du fleuve (LACROIX 1981, 21-26). Les premières concessions furent octroyées vers 1667-1668 et rapidement on y comptait une quarantaine de terres. Aussi tôt que 1668, les habitants auraient ceint leurs maisons d'une palissade, dont la première mention date de 1671 (JACOB 2004, 122-123; LAVALLÉE 1992, 35). Le tracé et le mode de construction de cette palissade sont toutefois inconnus. Soumise au commerce illicite, à l'eau-de-vie des cabarets et à l'appauvrissement des champs de maïs, la mission fut déplacée en 1676, alors que le village français

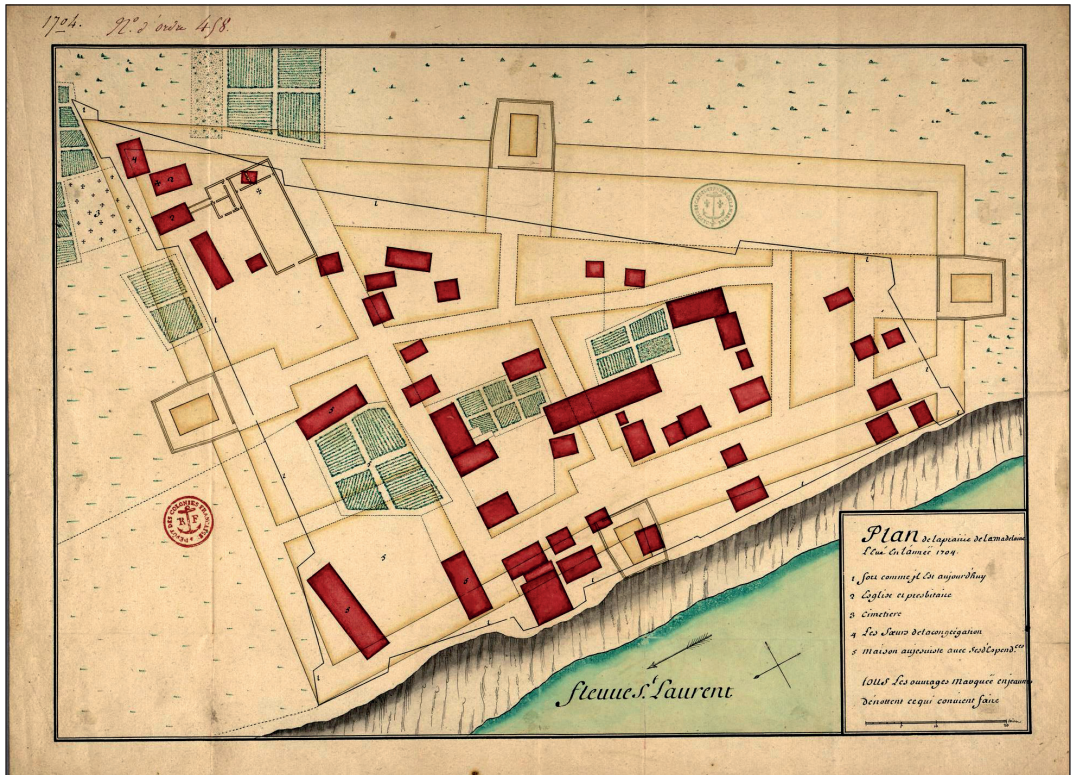


Figure 3. Le village de La Prairie en 1704, attribué à Jacques Levasseur de Néré. On y voit le tracé de la palissade (ligne noire) et les ouvrages proposés ainsi qu'une redistribution des terrains et l'ouverture de nouvelles rues, en jaune (trame gris pâle). Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM FR CAOM) 3DFC458B

continua d'être occupé (DECHÊNE 1988, 23 ; LAVALLÉE 1992, 53).

Entre 1671 et 1680, une dizaine d'emplacements furent concédés à l'intérieur du noyau villageois qui commençait à prendre forme. Un moulin à vent fut construit en 1672. En 1686, les Sulpiciens succédèrent aux Jésuites en tant que seigneurs de La Prairie et ils entamèrent rapidement la construction d'une nouvelle église et d'une nouvelle palissade. Cette dernière avait été dessinée par Robert de Villeneuve lors d'un voyage pour reconnaître les emplacements à fortifier en Nouvelle-France, mais sa construction fut supervisée par le sous-ingénieur Gédéon de Catalogne entre 1687 et 1689 (LACROIX 1981, 80). Les ordres du roi étaient alors de construire des forts de pieux de dimensions réduites afin d'en minimiser les coûts.

La Prairie était un poste avancé situé près de la frontière iroquoise et de surcroît, le village était situé sur une route offrant un accès direct à Montréal (JACOB 2004, 134). Le plan de La Prairie de

1704 (fig. 3) montre 45 édifices construits à l'intérieur de la palissade, dont une église, un presbytère, le manoir, deux de ses dépendances ainsi que le couvent des sœurs de la Providence. Une partie du cimetière y était aussi intégrée (JACOB 2004, 137). Entre 1704 et 1705, on travailla à réparer la palissade et son tracé dut alors être corrigé afin de permettre plus d'espace pour une nouvelle église de pierre (LAVALLÉE 1992, 114-115). L'occasion était aussi bonne pour y concéder de nouveaux lots et offrir plus d'espace à l'intérieur de l'enceinte (JACOB 2004, 159).

Malgré les demandes répétées des autorités coloniales de bien entretenir le fort, la population locale n'en voyait pas l'utilité, si bien que la palissade était en très mauvais état en 1741. Certains habitants auraient abattu des pieux pour en faire du bois de chauffage (LAVALLÉE 1992, 175). En 1744, la palissade fut agrandie une dernière fois afin de créer plus d'espace à l'intérieur du village. Le front nord fut repoussé d'entre 25 à 48 pieds (entre 8 et 15 m) et le front est d'environ

43 pieds (14 m). Il n'existe cependant pas d'informations concernant les modifications apportées aux bastions lors de ces travaux (ARKÉOS 2010a, vol. 2: 196).

Les arbres étaient alors devenus rares dans la région de La Prairie, ce qui rendait l'entretien de la palissade plus difficile. Cette rareté des arbres a d'ailleurs été observée par Pehr Kalm en 1749 (KALM 1977, 152) et par Franquet en 1752 (FRANQUET 1889, 92). Quelques pieux de la palissade furent remplacés en 1740, 1751 et 1756, sans que des travaux d'envergure y soient entrepris (LAVALLÉE 1992, 19). À la suite de la Conquête britannique, la palissade sombra dans l'abandon et disparut progressivement. Selon certaines sources, elle aurait été démolie en 1775 (ARKÉOS 2010a, vol.2: 130). En 1779, elle était toujours mentionnée dans les actes notariés, mais elle ne servait alors plus que de borne séparant les terrains (JACOB 2004, 173).

L'établissement de Pointe-aux-Trembles

Pour assurer une meilleure défense du territoire montréalais, les seigneurs Sulpiciens encourageaient la colonisation de l'ensemble de l'île. Les terres où le village de Pointe-aux-Trembles a été établi ont été concédées entre 1668 et 1669. Un premier moulin à vent fut bâti entre 1670 et 1672 sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Une chapelle et un cimetière furent ensuite aménagés, puis un presbytère fut bâti. À la suite des raids iroquois sur Lachine en 1689 et de celui de la coulée Grou en 1690, les habitants de Pointe-aux-Trembles, qui jusque-là n'étaient pas très enclins à l'idée de vivre regroupés dans un petit village loin de leurs terres, durent repenser à leur situation. Il est possible que l'initiative de fortifier Pointe-aux-Trembles provienne des Sulpiciens qui avaient fait palissader La Prairie trois ans auparavant. La première mention officielle de la palissade de Pointe-aux-Trembles dans les actes notariés date de 1692. À ce moment, les habitants avaient déjà des bâtiments, tels que des maisons, des granges et des étables à l'intérieur du fort, « ce qui laisse croire qu'ils possédaient leur emplacement depuis un certain temps » (ETHNOSCOPE 2007, 27).

La palissade de Pointe-aux-Trembles était plutôt simple: il s'agissait d'un rectangle de 100 toises du nord au sud (195 m), sur 90 toises d'est en ouest (175 m). Elle était dotée de bastions aux angles et le moulin à vent, percé de meurtrières, complétait les défenses du village. Le concepteur

de la palissade de Pointe-aux-Trembles n'est pas connu, mais certains l'attribuent à Gédéon de Catalogne qui a œuvré à la construction de plusieurs forts dans la région à cette époque (ETHNOSCOPE 2013b, 26-27).

Au fil des années, le village vit arriver quelques gens de métier, dont deux forgerons, un cordonnier, une sage-femme, un tailleur, un aubergiste ainsi qu'un maître tisserand. Devenue trop petite, la chapelle fut remplacée par une nouvelle église de pierre, dont les travaux de construction ont été entrepris en 1705. La nouvelle église fut bâtie tout près du couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et du presbytère, dans la portion nord du village. Un nouveau lieu de sépulture a aussi été sacralisé, près de la nouvelle église, et le noyau institutionnel de Pointe-aux-Trembles prit alors forme dans le tiers nord de l'établissement.

Endommagé par les crues printanières, le moulin a été abandonné puis remplacé en 1719. Le nouveau moulin se trouvait au sud du village et se tient toujours debout aujourd'hui. La palissade aurait quant à elle été régulièrement entretenue à l'initiative des censitaires. Un acte de concession de 1724 précise que ces derniers devaient entretenir le fort à leurs frais. La courtine ouest aurait été déplacée de quelques mètres vers l'ouest en 1725, à la hauteur de la rue Notre-Dame actuelle, et ce, afin d'augmenter l'espace à l'intérieur du fort. La dernière mention de cette enceinte remonte à 1775.

L'établissement de Boucherville

En 1667, Pierre Boucher arriva de Trois-Rivières avec un groupe de colons auquel il concéda des terres et des emplacements dans un bourg à établir. Des recherches en archives ont permis de recenser les quelques rares mentions historiques de la palissade de Boucherville contenues dans les actes notariés (ETHNOSCOPE 2013a, 75; VÉRONNEAU s.d.). Il a alors été possible d'établir un portrait hypothétique du tracé du fort. Cependant, ses modes de construction ainsi que les éléments qui composent les défenses du village sont très peu connus. La hauteur de la palissade aurait été d'environ 10 pieds, soit 3,25 m (ROY 1980, 22). Selon certaines hypothèses, le front ouest de la palissade aurait été appuyé contre les maisons, dont l'une des façades aurait servi de complément à l'enceinte. D'ailleurs, les habitants étaient contraints de ne pas pratiquer de fenêtres ou d'ou-

vertures dans les murs situés du côté du fleuve (ROY 1980, 22).

Le manoir de Pierre Boucher se trouvait dans la portion sud du village palissadé et les propriétés du seigneur comprenaient des dépendances, un jardin et une basse-cour (DUCHARME & VÉRONNEAU 1991, 10). Le tiers nord du village correspondait pour sa part au noyau institutionnel. Une église y aurait été construite vers 1671 et un presbytère ajouté dès 1686. La première église de pierre du village a été construite entre 1712 et 1718 (CHAGNON *et al.* 1977, 6). Le village comprenait 33 maisons de bois, deux maisons de pierre, sept granges et étables, neuf écuries, cinq boulangeries, quatre magasins et une forge (ETHNOSCOPI 2013a, 98).

Pierre Boucher avait planifié dès le départ l'établissement d'un village palissadé sur son domaine. Ceci peut être attribué à ses expériences passées. En effet, Boucher avait été interprète auprès des premières nations, puis commis de la ville de Trois-Rivières. À cette époque, Trois-Rivières n'était qu'un tout petit établissement à peine plus grand qu'un village et c'est Pierre Boucher lui-même qui, dès 1649, aurait entrepris de regrouper les habitations de la ville et de les ceinturer d'une enceinte de pieux. En 1651, il était capitaine du bourg de Trois-Rivières et il en devint gouverneur en 1654. Il passa par la suite quelques années à Cap-de-la-Madeleine où il s'occupa du développement des terres et en 1673, il entreprit de réaliser son rêve, c'est-à-dire de développer sa propre seigneurie à Boucherville (DOUVILLE 2003). C'est donc son expérience en tant que capitaine et gouverneur de Trois-Rivières et en tant que seigneur de Cap-de-la-Madeleine qui a conduit Pierre Boucher à opter pour un modèle de colonisation de son fief de Boucherville impliquant la concession de terres cultivables, mais aussi la réalisation d'un village palissadé.

LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DES VILLAGES PALISSADÉS

Les villages palissadés ont laissé des traces archéologiques bien tangibles, mais en plus des témoins enfouis dans le sol, la trame de rue actuelle de ces endroits est directement héritée des anciens noyaux villageois, bien que la plupart des rues ont été élargies depuis. Dans les définitions de la ville, il est fait mention de groupement de maisons organisées autour de rues. Cette réalité est aussi bien observable dans le cas de villages palissadés.

En effet, puisque ceux-ci étaient contraints par une enceinte, l'organisation intérieure devait être bien planifiée. Il s'agit d'une réalité avec laquelle les villages s'étalant le long d'un chemin principal n'avaient pas à négocier. La construction des bâtiments à l'intérieur des villages fermés se devait d'être bien organisée afin d'éviter les développements improvisés. L'organisation autour de rues était alors essentielle, et ce, dès l'implantation du village.

À Boucherville, le village palissadé était délimité par le quadrilatère formé par les rues de la Perrière, Saint-Charles, Pierre-Boucher et le boulevard Marie-Victorin (fig. 4). Ce dernier correspondait au chemin du Roi et a été tracé au XVII^e siècle. Les bouleversements modernes, tels que la construction de la route et le réaménagement des berges ont cependant grandement modifié ce secteur. Les rues Pierre-Boucher (autrefois Saint-René), Saint-Charles et de la Perrière (Saint-Joseph) devaient à l'origine longer le pourtour de la palissade. Ces rues sont notamment mentionnées dans des documents du XVIII^e siècle. Les rues Louis-H.-Lafontaine (Saint-Pierre), Grosbois (Saint-Louis) et Grandpré (Saint-Jean) traversaient, quant à elles, le village d'est en ouest. Elles sont toutes mentionnées dans des documents du XVII^e siècle (BUREAU *et al.* 1979, 36). La rue Notre-Dame, datant de la même époque, coupait quant à elle le village dans son axe longitudinal. Entre les rues Louis-H.-Lafontaine et de la Perrière, se trouvait le noyau institutionnel du village, où l'église et le presbytère ont été bâtis.

À Pointe-aux-Trembles, de l'autre côté du fleuve, on constate que la situation est très similaire, voire identique. On peut même se demander s'il a pu y avoir des influences mutuelles. La première rue tracée dans ce secteur, le grand chemin public, longeait autrefois la rive du fleuve. Dès les premières concessions à l'intérieur du village, on mentionnait la présence de cinq rues faisant chacune 18 pieds français (5,8 m) de largeur (ETHNOSCOPI 2007, 29). Deux de ces rues étaient parallèles au fleuve, soit les rues Bellerive (autrefois Saint-François) et Saint-Joseph (L'Enfant-Jésus) (fig. 5). La rue Bellerive d'aujourd'hui a été tronquée pour la construction de maisons et par l'érosion des berges, mais à l'époque de la palissade, cette rue devait traverser tout le village du nord au sud. Une portion de la surface de circulation de cette rue a été mise au jour en 2012 (ETHNOSCOPI 2015b, 107). Perpendiculairement se trouvent la 8^e avenue (rue du Cimetière), la rue Sainte-Anne



Figure 4. Les rues actuelles de Boucherville correspondant aux anciennes rues du village palissadé. Trait vert (gris) : noyau institutionnel; trait foncé : emplacement approximatif de la palissade. Source : ©Google Maps



Figure 5. Les rues actuelles de Pointe-aux-Trembles correspondant aux anciennes rues du village palissadé. Trait vert (gris) : noyau institutionnel; trait foncé : emplacement approximatif de la palissade. Source : ©Google Maps

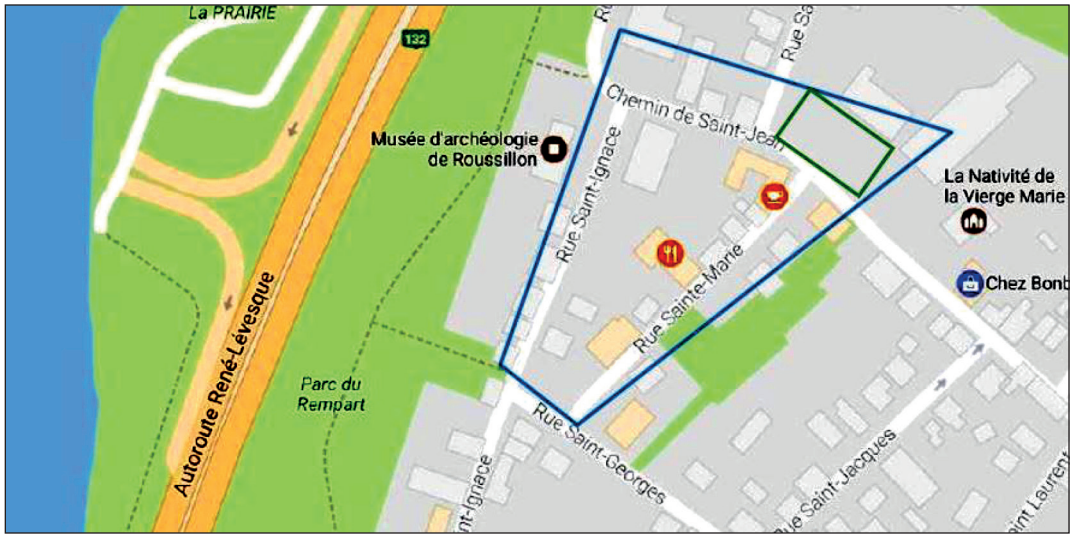


Figure 6. Les rues actuelles de La Prairie correspondant aux anciennes rues du village palissadé. Trait vert (gris) : noyau institutionnel ; trait foncé : emplacement approximatif de la palissade. Source : ©Google Maps

et le boulevard Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean). On sait que la palissade se poursuivait vers le nord, jusqu'au couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Ainsi, entre le boulevard Saint-Jean-Baptiste et la courtine longeant le couvent, se trouvait le noyau institutionnel du village, avec le presbytère, l'église et le cimetière.

La situation était un peu différente à La Prairie. Le village n'était pas ceint d'une palissade rectangulaire, mais plutôt de forme trapézoïdale. Les deux premiers axes tracés dans ce village reliaient les principaux établissements de l'époque. Le premier chemin allait de la maison seigneuriale à la mission. Celle-ci était à l'extérieur de l'enceinte et son emplacement précis n'est pas connu. Perpendiculairement, un second chemin reliait l'église au fleuve (ARKÉOS 1997, 43). L'église se situait dans le noyau institutionnel du village qui se trouvait dans le bastion nord-est. On y retrouvait aussi le cimetière, le presbytère et le couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Le chemin menant de l'église au fleuve correspond en partie à l'actuel chemin de Saint-Jean et se nommait anciennement Saint-François (fig. 6) (ARKÉOS 2010c, vol. 5: 10). Le tracé de cette rue a été rectifié lors de la construction de la seconde église du village.

Le manoir se trouvait quant à lui au coin nord-ouest du fort et le chemin qui le reliait à la mission correspond à la rue Saint-Ignace. La surface de circulation d'une partie de ce chemin a d'ailleurs

été mise au jour par l'Université Laval en 2001 (CÔTÉ 2003, 44-45). La rue Sainte-Marie aurait quant à elle été ouverte vers 1744, à la suite de l'agrandissement du front est du fort. Avant cet agrandissement, un petit chemin longeait la courtine est du village et les documents anciens le désignent comme étant une petite rue, ou « ruelle » (ARKÉOS 2010a, vol. 2: 152). On constate que les quelques axes perpendiculaires proposés sur le plan de 1704 ne semblent pas avoir été tracés. En portant notre attention sur un secteur un peu plus élargi de La Prairie, on remarque que la rue Saint-Jacques, située plus à l'est et la rue Saint-Georges, au sud, bien qu'elles ne se soient pas retrouvées à l'intérieur de la palissade, ont toutes deux subi ses influences lors de leur ouverture. Une autre rue ne figurant pas dans la trame actuelle de la ville aurait été ouverte vers le milieu du XVIII^e siècle. La rue Saint-Michel aurait été tracée vers 1738, alors que les seigneurs religieux commençaient à lotir, puis vendre leur domaine. Cette rue permettait l'accès au flanc est du bastion nord-ouest du fort (ARKÉOS 2010a, vol. 2: 31).

On devine que le village de La Prairie, par sa forme et son agencement intérieur, a été moins rigoureusement planifié que les villages de Boucherville et Pointe-aux-Trembles, plus réguliers. La forme de la palissade et la disposition des bâtiments et des chemins à l'intérieur témoignent du fait que l'enceinte ait été construite délibérément pour ceindre un noyau villageois déjà existant.

tant et épouser la topographie particulière du site, contrairement à Boucherville et à Pointe-aux-Trembles, dont les défenses et l'organisation interne avaient été planifiées dès le départ.

Les maisons des villages

Quelques informations sont parvenues jusqu'à nous concernant les maisons villageoises de la Nouvelle-France. Pehr Kalm décrivait ainsi les résidences de La Prairie :

La plupart des maisons de La Prairie sont bâties en bois de charpente, à toits inclinés; les fentes dans les murs sont bouchées avec de la terre glaise. Il y a quelques maisons en pierre, principalement de pierre à chaux noire, ou de moellons; dans ces dernières, les cintres des portes et des fenêtres sont en pierre à chaux noire. Au milieu du village s'élève une belle église [...] (KALM 1977, 40)

Plus loin, en parlant des maisons des fermiers de la colonie, Kalm ajoutait qu'elles étaient généralement en bois de charpente ou en pierre, qu'elles comportaient quatre chambres et que les fenêtres étaient faites de papier translucide plutôt qu'en verre. Il mentionnait aussi qu'un poêle de fonte chauffait toute la maison et que les toits étaient couverts de bardeaux, alors que les dépendances étaient couvertes de chaume (KALM 1977, 60). Les actes notariés faisant mention des résidences de La Prairie décrivent des maisons correspondant aux écrits de Kalm, mais ajoutent que l'on retrouvait aussi, au centre, une cheminée centrale en pierre ou parfois en terre glaise (ARKÉOS 1997, 50).

À propos des maisons de Boucherville, Pierre Boucher mentionnait que quelques-unes étaient « bâties toutes en pierre, et couvertes de planches ou aïx de pin; les autres sont bâties de colombage ou charpente et maçonnées entre les deux; d'autres sont bâties tout à fait de bois » (BUREAU *et al.* 1979, 39). L'étude des marchés et devis de construction passés dans le village montre qu'au xvii^e siècle, elles étaient toutes en bois, de petites dimensions, ne possédaient pas beaucoup d'ouvertures et étaient dotées d'une cheminée centrale. Les murs pignons étaient souvent en colombage. L'ouverture de portes et de fenêtres du côté du fleuve était aussi interdite. Au xviii^e siècle, le nombre de maisons bâties en pierre augmentait graduellement, tout comme les dimensions des maisons, le nombre de cheminées et le nombre d'ouvertures. Les maisons de pierre étaient sou-

vent couvertes de crépi (BUREAU *et al.* 1979, 39-40).

À Pointe-aux-Trembles la situation était la même. Les maisons du xviii^e siècle avaient tendance à remplacer des bâtiments plus rudimentaires. Par exemple, en 1724, un habitant du village acheta un lot où se trouvait une vieille maison de pièce-sur-pièce et un « *mechant hangar menassant ruine* ». Quatre ans plus tard, lors d'un échange de ce même lot, le nouvel acquéreur s'engageait à y faire construire une maison de pieux debout de 25 pieds sur 20 pieds, comportant une cheminée de pierre⁶ (ETHNOSCOPE 2007, 34). Un document de 1759 décrit la maison de Mathurin Irbour comme étant une maison de pièce-sur-pièce reposant sur des fondations de pierre. Elle comportait un corps de logis au rez-de-chaussée, un grenier et un sous-sol. Une porte cochère se trouvait d'un côté et la propriété comprenait aussi une étable et une écurie, ainsi que des petits jardins dotés d'arbres fruitiers, le tout, ceint d'une clôture de pieux⁷ (ETHNOSCOPE 2007, 34).

À l'intérieur des villages palissadés de La Prairie, Boucherville et Pointe-aux-Trembles, aucune maison du xvii^e et xviii^e siècle n'a survécu. Seules les découvertes archéologiques permettent de mieux en comprendre l'organisation et le mode de construction. Cependant, l'état des connaissances actuelles demeure relativement faible. Puisque la trame des rues de ces villages a peu changé, il est rare de trouver des vestiges des maisons sur le domaine public actuel. Afin d'y fouiller des maisons du xvii^e et xviii^e siècle, il faudrait cibler des propriétés privées. Quelques vestiges de maisons datant de cette époque ont tout de même été découverts en bordure des rues Sainte-Marie et Saint-Ignace à La Prairie, ce qui témoigne de l'élargissement de ces rues à une certaine époque (ARKÉOS 2010a, vol. 2: 137 et 201). Les campagnes de fouilles réalisées par l'Université Laval ont permis la découverte de deux habitations du côté sud de la rue Saint-Ignace, sous le trottoir et sous un stationnement adjacent. La première de ces habitations, datant environ de 1670, était semi-souterraine et ses murs étaient faits de poteaux et de planches verticales. Il s'agit d'un bâtiment dont le mode de construction est unique au Québec en contexte archéologique. La seconde habitation, bâtie par-dessus la précédente à la suite d'un incendie, était probablement en pierre et aurait été érigée avant 1688 (CÔTÉ 2003, 35-47). Au nord du chemin de Saint-Jean, les fouilles de l'Université Laval ont aussi mené à la mise au jour des vestiges

du manoir des Jésuites. Ce manoir était notamment doté d'un potager de briques. Une autre habitation, voisine du manoir, a aussi été découverte dans le même secteur (CÔTÉ 2003, 74-77; CÔTÉ *et al.* 2005, 40-44). Selon les données archéologiques et historiques, le manoir aurait été construit vers 1667 alors que l'habitation située tout près aurait été construite dès les premières années de l'occupation française de La Prairie (CÔTÉ 2003, 98). Ces interventions démontrent éloquentement toute la richesse des propriétés privées bordant les rues de La Prairie.

Des vestiges de maisons de poteaux-en-terre, de maisons en pièce-sur-pièce, d'écuries et de hangars, tous datant de l'époque du village palissadé, ont aussi été découverts à Pointe-aux-Trembles, sous le boulevard Saint-Jean-Baptiste qui a été élargi à la suite d'un violent incendie ayant ravagé le village en 1912 (fig. 7) (ARKÉOS 2014b, 111-119; 2014c, 141-146). D'autres vestiges de bâtiments du XVII^e et XVIII^e siècle ont aussi été découverts à Pointe-aux-Trembles, sur la rue Sainte-Anne (ARKÉOS 2014a, 408-527) et les rues Saint-Joseph et Bellerive (fig. 8) (ETHNOSCOOP 2015b). Les données archéologiques recueillies sont cependant assez fragmentaires. Puisque l'emplacement de ces maisons est maintenant connu, il pourrait être ciblé afin d'y réaliser de nouvelles interventions archéologiques et les recherches ultérieures pourraient ainsi permettre de mieux raffiner l'état des connaissances actuelles. Une analyse détaillée des maisons bâties dans les villages palissadés et découvertes jusqu'à présent pourrait aussi permettre de lancer plusieurs pistes de réflexion sur le sujet.

Bien entendu, les maisons de cette époque sont bien connues, autant sur le plan archéologique qu'historique, et ce, pour l'ensemble du territoire québécois. Cependant, les maisons construites dans les villages palissadés ont une particularité à laquelle les archéologues pourraient s'attarder si de nouvelles découvertes en étaient faites. En effet, dans un village serré où les maisons sont toutes très près les unes des autres, le voisinage est différent de celui des villages où les maisons sont séparées par une terre cultivée. « L'adaptabilité des maisons aux besoins de chaque génération [...] » doit être pensée alors que « le plan général du village ne change guère, mais comme en ville, on reconstruit sur le même emplacement une demeure mieux adaptée » (BOURIN & DURAND 1984, 25-26). La situation était aussi la même avec les bâtiments religieux et institutionnels. L'église de



Figure 7. Les fondations d'une maison en bois du Régime français sous le boulevard Saint-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles (ARKÉOS 2014c, 142).



Figure 8. Les fondations d'une maison en bois du Régime français sous la rue Saint-Joseph à Pointe-aux-Trembles (ETHNOSCOOP 2015b, 40).

La Prairie par exemple a été reconstruite au même endroit à trois reprises (ARKÉOS 2010c, vol. 5 : 7-9). À Pointe-aux-Trembles, le presbytère actuel, construit en 1881 l'a été au même emplacement que deux presbytères plus anciens datant respectivement d'avant 1678, puis de 1690 (ETHNOSCOOP 2016, 10). Il en va de même pour le couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

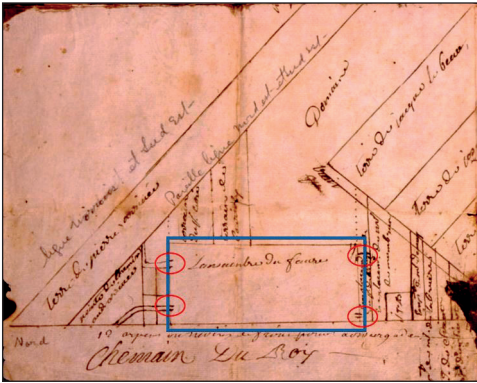


Figure 9. Extrait d'un plan intitulé « Plant véritable et conforme suivant les Ensiens titres et bornes [des terres et Emplacemt concédés par feu Ms. Boucher en mil six cent soixante et treize], Charles Rinville, procureur fiscal et Antoine Loiseau, notaire et greffier de la juridiction seigneuriale de Boucherville », n.d. [~1730-1760]. (Archives du séminaire de Trois-Rivières, Collection Montarville Boucher de la Bruère, 0032-GF-001)

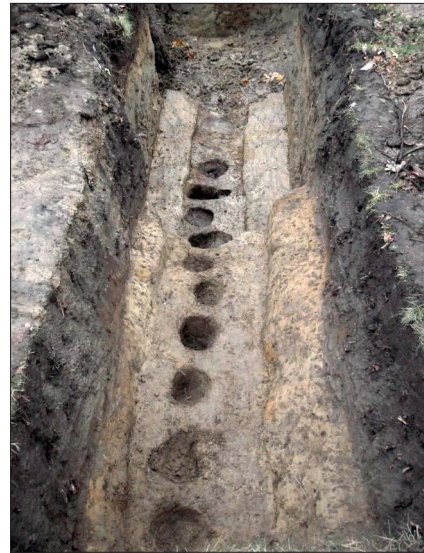


Figure 10. Empreintes de pieux de la courtine nord de 1690 à Pointe-aux-Trembles. (ETHNOSCOPE 2013b, 76)

Les palissades

Au-delà de leur aspect matériel et physique, les palissades avaient une grande influence sur la perception que les gens se faisaient de l'espace intérieur, mais aussi sur la façon de l'habiter. La palissade de Boucherville, hormis des traces de pieux très ténues, n'a encore jamais été identifiée avec certitude lors d'interventions archéologiques. Celle de Pointe-aux-Trembles a quant à elle fait l'objet de quelques découvertes, notamment dans l'axe de sa courtine ouest de 1690. D'autres portions attribuées à la palissade de Pointe-aux-Trembles ont été trouvées du côté des courtines nord et est, sur de très courts tronçons. À La Prairie, la palissade est beaucoup mieux connue. Un mémoire de maîtrise a été rédigé sur le sujet en 2004 (JACOB 2004) et en 2010, à la suite d'une intervention archéologique majeure dans le village, une mise à jour des découvertes a été complétée dans l'objectif de faire un marquage au sol des vestiges de la palissade (ARKÉOS 2010b, vol. 4).

Les connaissances sur la palissade de Boucherville proviennent des documents de l'époque. L'aveu et dénombrement de 1724 révèle la présence d'une grande porte sur le chemin du Roi (ROY 1980, 22). Un plan du XVIII^e siècle (fig. 9) montre quatre portes situées aux extrémités nord et sud du village, mais aucun autre détail supplémentaire n'est

fourni concernant les accès au bourg. La palissade devait faire environ 10 pieds⁸ (3,25 m) de hauteur. Ce sont là toutes les informations connues concernant la façon dont la palissade de Boucherville était construite. En 2013, lors de la réalisation d'un inventaire archéologique, un alignement de dépressions contenant de la fibre de bois a été mis au jour au nord du centre Monseigneur-Poissant, au sud de la rue de la Perrière. Les traces de pieux observées faisaient environ 0,20 m de diamètre et chaque fosse de pieux semblait avoir été réalisée individuellement. La profondeur de ces fosses était d'environ 0,50 m (ETHNOSCOPE 2015a, 123-124). Pour le moment, ces observations sont trop fragmentaires et il est impossible de lier ces empreintes dans le sol à la palissade de Boucherville, bien que l'association dans l'espace soit plausible. Seules de futures recherches archéologiques pourraient répondre à la question.

À Pointe-aux-Trembles, la documentation historique n'est pas plus loquace. La palissade devait être composée de quatre fronts et dotée de bastions aux angles. Trois portes perçaient le fort, des côtés nord, ouest et sud. Un acte notarié fait aussi mention du bastion du curé, situé au coin nord-est du fort (ETHNOSCOPE 2013b, 28). Au plan archéologique, des portions de la courtine ouest de 1690 ont été découvertes sous la rue Sainte-Anne (ETHNOSCOPE 2020, 138), sous le boulevard Saint-Jean-Baptiste (ARKÉOS 2014b, 105-108),

ainsi que sur les terrains de l'église (fig. 10) (ETHNOSCOPE 2013b, 52-84) et du couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (ETHNOSCOPE 2016, 35-56; 2018, 76-86; ETHNOSCOPE, à paraître). Ces mêmes interventions ont permis de localiser des traces de la courtine nord du village et des témoins possibles de la tranchée de construction de la courtine est ont aussi été trouvées sous le boulevard Saint-Jean-Baptiste. Ces découvertes demeurent toutefois très ténues (ARKÉOS 2014a).

À l'angle nord-ouest de la palissade, un décalage de 4,00 m a notamment pu être observé entre deux tronçons de la courtine ouest. D'après la position des tranchées des courtines nord et ouest, il est possible que ce décalage soit attribuable à une porte en chicane aménagée à cet endroit. Il est aussi probable qu'il s'agisse simplement d'une réparation (ETHNOSCOPE à paraître). De nouvelles interventions archéologiques en aires ouvertes pourraient permettre de mieux comprendre ce secteur de la palissade de Pointe-aux-Trembles.

Les données archéologiques font état d'une palissade de pieux d'un diamètre variant de 0,15 m à 0,29 m, pour une moyenne de 0,19 m (ARKÉOS 2014a, 429; 2014b, 105-106; ETHNOSCOPE 2013b, 83; 2016, 51). Un seul pieu a pu être récupéré et il s'agissait de cèdre blanc (BRIEN 2012). La tranchée de la palissade avait une largeur qui variait de 0,30 m à sa base à 0,78 m au sommet et avait une profondeur d'entre 0,67 m et 1,19 m. Cette irrégularité dans la profondeur de la tranchée a été interprétée comme étant directement liée à la longueur variable des pieux utilisés. Si les concepteurs de la palissade ont voulu harmoniser la hauteur du sommet des pieux en créant des pans réguliers de murs, plutôt que de scier les pieux les plus longs, ils auraient opté pour creuser un peu plus en profondeur la tranchée à l'endroit où l'on désirait planter ces pieux (ETHNOSCOPE 2016, 51).

La seconde palissade du village de La Prairie aurait quant à elle été bâtie entre 1687 et 1689. Une porte perçait la courtine nord et donnait accès au chemin de Saint-Lambert. La rue Saint-François-Xavier (chemin Saint-Jean) devait aussi percer la courtine ouest pour offrir un accès direct au fleuve. Enfin, le chemin qui menait du manoir au moulin et à la mission devait, quant à lui, traverser la courtine sud. Il semble qu'à cette époque, aucune ouverture ne se trouvait du côté est du fort. En 1704, lors de la construction de la nouvelle église et du réaménagement du secteur nord-est

du fort, une nouvelle porte aurait été percée dans la courtine est, dans l'axe de la rue Saint-François-Xavier qui traversait alors le village et permettait d'en sortir, tant à l'est qu'à l'ouest (JACOB 2004, 162). Cependant, lors de son passage au village en 1752, Franquet mentionnait que la palissade était percée de seulement deux portes (FRANQUET 1889, 60). Des portes auraient-elles alors été condamnées lors des travaux de 1744 ?

L'enceinte du village se composait d'environ 2 600 pieux et les courtines les plus longues s'étendaient sur un demi-kilomètre (JACOB 2004, 136-137). Entre 1975 et 2005, 20 alignements de pieux ont été trouvés dans le Vieux-La Prairie et ont tous été associés à la palissade du village. En 2008 et 2009, lors d'un vaste projet d'enfouissement des fils électriques à l'intérieur de l'arrondissement historique, une vingtaine d'autres alignements de pieux ont été mis au jour et l'occasion de mettre en valeur le tracé de la palissade fut alors saisie. Pour ce faire, toutes les données concernant les alignements de pieux retrouvés par le passé ont été réexaminées (ARKÉOS 2010b, vol. 4). Cet exercice a permis de retenir 17 sections clairement associées à la palissade villageoise et de réfuter certaines associations erronées.

Pour effectuer leur sélection, les archéologues se sont appuyés sur les attributs de la palissade correspondant aux normes de construction des enceintes de pieux de l'époque. Leurs critères de sélection comprenaient le mode d'assemblage des pieux, leur diamètre et la profondeur de leur tranchée. Ces critères reposent notamment sur les contrats de construction des palissades de Montréal et de Québec. Selon la formule retenue, les pieux devaient avoir un minimum de 0,20 m de diamètre pour être sélectionnés. D'après les contrats de construction de la palissade de Montréal, les pieux exigés devaient avoir au moins 0,25 m de diamètre et faire au moins 18 pieds de long (5,85 m). Une fois enfouie d'environ trois pieds dans le sol, la palissade de Ville-Marie aurait eu 15 pieds de hauteur (ARKÉOS 2010b, vol. 4: 15).

Pehr Kalm mentionnait que la palissade du village de La Prairie avait une hauteur de 4 à 5 verges, soit 3,65 m à 4,57 m (14 pieds français), alors que Franquet mentionnait qu'elle avait 12 pieds de hauteur. La profondeur moyenne de la tranchée des pieux de La Prairie était de 0,90 m, soit 2,77 pieds français, ce qui correspond sensiblement à celle de la tranchée observée à Pointe-aux-Trembles. Le diamètre moyen des pieux de La Prairie est de 0,20 m, correspondant aussi à



Figure 11. Alignement de pieux de cèdre blanc trouvé à La Prairie (BiFi-45-St-38). (ARKÉOS 2010b, vol. 4: 16)

ceux de Pointe-aux-Trembles. Plusieurs des pieux de La Prairie sont en très bon état de conservation, ce qui a permis d'identifier quatre essences de bois, soit le cèdre blanc de l'est (fig. 11), le frêne, l'épinette et le pin blanc (BRIEN 2010; DUCHAINE 2010).

En plus des pieux verticaux, les fouilles ont révélé la présence de pièces de bois horizontales placées contre les pieux, près de la surface de la tranchée. Il est possible que ces pièces de bois aient servi de lisse pour assurer une meilleure cohésion des pieux. Aucune d'entre elles n'était fixée aux pieux. Il est donc possible qu'il puisse simplement s'agir de cales destinées à stabiliser l'ouvrage. Enfin, des poteaux, c'est-à-dire des pieux enfoncés plus profondément, ont été observés à La Prairie (ARKÉOS 2010b, 20).

Comme il est possible de le constater, la palissade du village de La Prairie est relativement bien connue, alors que celle de Pointe-aux-Trembles commence à révéler ses secrets et que celle de Boucherville reste à découvrir. D'après les données présentées précédemment, autant historiques qu'archéologiques, plusieurs similitudes sont observables. Auparavant, les palissades villa-

geoises étaient comparées avec celles de Montréal et de Québec et avec celles de forts militaires ou postes établis sur des frontières, telles que les palissades des forts Chambly et Michilimakinac, pour ne nommer que ceux-là. Plus les données concernant les palissades villageoises continueront de s'accumuler, plus il sera possible de comparer ces sites entre eux pour comparer des pommes avec des pommes.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Les villages palissadés sont perçus comme étant très fréquents dans le paysage de la Nouvelle-France. Les données historiques et archéologiques montrent que les villages avaient des formes variées, mais que la plus commune était celle d'un village sur une seule rue, s'étirant le long d'un axe de peuplement initial. Graduellement s'aggloméraient des bâtiments et des lieux importants pour la communauté, tels que le manoir, le moulin, la forge, l'église et le presbytère, un couvent, une école et le cimetière. Les seigneurs étaient obligés d'offrir la protection nécessaire à leurs censitaires et malgré cette obligation, aucune recommandation n'avait été formulée concernant la forme que devait prendre cette protection. À Longueuil par exemple, le baron opta pour la construction d'un château fort au sein duquel les habitants pouvaient se réfugier. Dans la grande majorité des autres cas, les seigneurs optèrent pour la construction de petits fortins ou de réduits ceinturant les plus importants et offrant un espace de refuge pour les habitants et leur bétail. Ce type de défense avait l'avantage d'être beaucoup moins coûteux et moins contraignant qu'une palissade ceinturant l'ensemble d'un établissement. D'ailleurs, comment ceindre l'ensemble des bâtiments étalés le long d'une côte faisant plusieurs kilomètres de long?

La construction d'enceintes villageoises était un choix étonnant. De telles palissades étaient beaucoup plus coûteuses que les petits fortins présents dans d'autres seigneureries, puisqu'elles étaient plus vastes. Elles étaient aussi beaucoup plus contraignantes, puisqu'elles finissaient toujours tôt ou tard par nuire au développement du village. Les agrandissements des palissades de Pointe-aux-Trembles et de La Prairie en sont de bons exemples. Il est étonnant que ces palissades aient survécu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et ce, en considérant les dépenses liées à leur entretien. Les ingénieurs militaires en tournée d'inspection

des forts de la colonie ont tout de même jugé bon de les conserver en entier, plutôt que de recommander de réduire ces forts à des proportions plus économiques. Il est vrai cependant que dans tous ces cas, l'entretien des palissades était imposé aux habitants, ce qui n'impliquait que très peu de dépenses pour l'État. Alors, pourquoi les habitants ont-ils conservé ces palissades ? En fait, il semble que la population ne tenait pas beaucoup à ces ouvrages et que lorsque la menace iroquoise fut passée, malgré l'éclatement d'autres conflits avec les colonies anglaises, plusieurs habitants souhaitaient ne plus avoir à faire l'entretien des palissades. Plusieurs allaient même jusqu'à abattre des pieux pour s'en faire du bois de chauffage ou pour y pratiquer des ouvertures leur permettant de quitter plus aisément le village. En revanche, contrairement aux paysans, les artisans et bourgeois des villages désiraient le maintien des palissades, puisqu'une belle enceinte embellissait l'établissement et son entretien créait de l'emploi (JACOB 2004, 179). Peut-on y voir le désir d'une certaine frange de la population des villages de se doter d'un mode de vie plus urbain ? Les autorités coloniales, elles, voulaient conserver ces avant-postes protégeant la ville de Montréal et les accès aux principaux cours d'eau. Ainsi, malgré le mécontentement populaire, les palissades ont été entretenues tant bien que mal jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans. Après la Conquête, ces petites enceintes devinrent inutiles et leur abandon fut assez rapide. En une dizaine d'années, les palissades étaient partiellement ou totalement démolies.

Les restrictions imposées par les palissades sur le développement des villages imposaient aussi une division intérieure par l'utilisation de rues et d'îlots. Cette particularité des villages palissadés leur conférait l'apparence de petites villes, une réalité que Franquet avait déjà remarquée en 1752. Est-il possible que le désir d'imiter la ville ait guidé les concepteurs des villages palissadés ? Cette question n'obtiendra jamais de réponse. Quoi qu'il en soit, les trois villages palissadés de la vallée du Saint-Laurent constituent des exemples uniques d'adaptation d'un comportement humain à une situation particulière. Il s'agit donc d'un patrimoine archéologique et historique exceptionnel. Plusieurs sujets les concernant n'ont pas pu être abordés ici. En effet, des vestiges des églises de La Prairie et de Pointe-aux-Trembles ont été découverts lors de différentes interventions archéologiques (ARKÉOS 2010c, vol. 5 ; ETHNOSCOPE 2013b). Il serait intéressant de voir dans quelles

mesures ces églises ont pu être avantageusement positionnées à l'intérieur des villages. Comme mentionné précédemment, les noyaux institutionnels de Pointe-aux-Trembles et de Boucherville se ressemblent grandement, tant et si bien que de chaque côté du fleuve Saint-Laurent, l'un est le miroir de l'autre.

Plusieurs interventions ont aussi livré une quantité impressionnante d'objets remontant jusqu'à la période des premières occupations dans ces villages et quelques artefacts témoignent même de contacts entre Français et Autochtones. Ces contacts n'ont probablement pas tous eu lieu dans ces villages, car contrairement à La Prairie, Boucherville et Pointe-aux-Trembles n'étaient pas situés près d'une mission. Toutefois, certaines interventions archéologiques y ont révélé des objets témoignant de contacts, dont des fragments de calumets en catlinite (ARKÉOS 2014b, 139 ; TREMBLAY 2015, 3). Ceux-ci pourraient refléter le mode de vie de certains résidents des villages qui auraient voyagé ou acquis de telles pièces à travers un complexe réseau d'échange. Il serait intéressant de se pencher sur l'étude de la culture matérielle de la population de ces villages afin de mieux comprendre les relations entre la population paysanne, les artisans et les bourgeois qui vivaient dans un espace clos où les relations sociales de proximité étaient bien différentes de celles de la ville, mais aussi de celles d'autres établissements ruraux où les gens vivaient plus éloignés les uns des autres.

Notes

1. *Remarques sur ce qui paraît important au service du roi pour la conservation de la Nouvelle-France*, 1689. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), COL C11A 10/fol.330-333v
2. Gédéon de Catalogne, 1871, *Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre, tan des Anglais que des Iroquois, depuis l'année 1682*. Québec, Société littéraire et historique de Québec, microfiche ICMH n° 891, 82 p.
3. *Mémoire de Callière, gouverneur de Montréal, au ministre Seignelay*, 1688. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), COL C11A 10/fol.148-149.
4. Lettre de Beauharnois datée du 5 octobre 1729. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), COL C11A 52/fol.248-249.
5. Pour bien évaluer le nombre d'habitants par village lorsque les données sont décomptées en familles, il faut prendre en compte les taux de fécondité (6,9 enfants par famille) et de mortalité infantile (735 pour 1000) en campagne (LANDRY *et al.* 1985, 372).

6. Archives nationales du Québec à Montréal, min. not. Nicolas Senet, Acte de vente par Catherine Eloy à Pierre Roy, 9 janvier 1724 et Acte d'échange entre Pierre Roy et Jean Ride, 18 février 1728.
7. Archives nationales du Québec à Montréal, min. not. Darré de Blanzay, Acte de vente par Mathurin Irbour à François Dailleboust sieur de la Magdeleine, 1^{er} février 1759.
8. Archives nationales du Québec à Montréal, Minutier de Marien Thailandier, le 31 octobre 1703.

Ouvrages cités

- ARKÉOS inc (2014a) « Interventions archéologiques (2011-2012), contrats 1393 et 1234 ». Commission des services électriques de Montréal.
- (2014b) « Revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase 1 (BjFi-16) ». Ville de Montréal.
- (2014c) « Vieux-Pointe-aux-Trembles, Place du Village. Interventions archéologiques 2013, site BjFi 16 ». Ville de Montréal.
- (2012) « Enfouissement du réseau aérien de distribution, Rue Sainte-Anne à Varennes, Inventaire et supervision archéologiques ». Hydro-Québec, Ville de Varennes.
- (2010a) « Projet d'enfouissement du réseau câblé de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie ». Vol. 2: Occupation eurocanadienne. La Prairie, Ville de La Prairie, Hydro-Québec et ministère de la Culture et des Communications.
- (2010b) « Projet d'enfouissement du réseau câblé de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie ». Vol. 4: Marquage au sol de l'ancienne palissade : sélection des emplacements et recherches complémentaires aux sites BiFi-15 et BiFi-32, La Prairie. Ville de La Prairie, Hydro Québec et ministère de la Culture et des Communications.
- (2010c) « Projet d'enfouissement du réseau câblé de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie ». Vol. 5 intervention archéologique au site BiFi-15: espace sacré et bastion nord-est du fort de La Prairie, La Prairie. Ville de La Prairie, Hydro Québec et ministère de la Culture et des Communications.
- (1997) « Arrondissement historique du Vieux-La Prairie. Plan de gestion des ressources archéologiques, mise à jour de l'étude de potentiel et évaluation du site BiFi-15, La Prairie ». Ville de La Prairie et ministère de la Culture et des Communications
- BERNIER, Serge (2008) *Québec, ville militaire, 1608-2008*. Art global, Montréal.
- BOILEAU, Gilles (1999) « Réflexion sur les villages du Québec ». *Histoire Québec* 4(2 bis) : 17-21.
- BOURIN, Monique & Robert DURAND (1984) *Vivre au village au Moyen-Âge: les solidarités paysannes du 11^e au 13^e siècles*. Messidor/Temps Actuels, [Paris].
- BRIEN, Marie-Claude (Groupe de recherche en dendrochronologie historique) (2012) « Analyses microscopiques d'un pieu de la palissade de Pointe-aux-Trembles (BjFi-17) ». Dans ETHNOSCOPE 2013b).
- (Groupe de recherche en dendrochronologie historique) (2010) « Analyses dendrochronologiques de plusieurs pieux de cèdre (*Thuja occidentalis*) provenant de la palissade de La Prairie, LPR08-08 ». Dans ARKÉOS 2010b.
- BUREAU, Pierre, Renée CÔTÉ et Claude MICHAUD (1979) *Boucherville: répertoire d'architecture traditionnelle*. Direction de l'inventaire des biens culturels. ministère des Affaires culturelles, Québec.
- CHAGNON, Pierre-Henri, Jean-René CÔTÉ, Suzanne CÔTÉ, Jacques LAROCHE et Émilienne SÉGUIN (1977) *Sainte-Famille de Boucherville*. Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville.
- CÔTÉ, Hélène (2003) *Paléohistoire, Moyen-Âge et modernité, résultats de l'intervention archéologique de 2001 sur les sites BiFi-23 et BiFi-12 à La Prairie*. CÉLAT, Université Laval, Québec.
- CÔTÉ, Hélène, Gina VINCELLI et Roland TREMBLAY (2005) *De la préhistoire à aujourd'hui, résultats de l'intervention archéologique du chantier-école de 2003 sur les sites BiFi-12 et BiFi-15 dans le Vieux-La Prairie*. CÉLAT, Université Laval, Québec.
- COURVILLE, Serge (1990) *Entre ville et campagne: l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*. Presses de l'Université Laval.
- DECHÈNE, Louise (1988) *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle: essai*. Boréal, Montréal.
- DIDEROT, Denis & Jean Le Rond D'ALEMBERT (1751) « Bourg, Hameau, Village et Ville ». *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. <<http://encycopedie.uchicago.edu/node/33>>
- DOUVILLE, Raymond (2003) « Boucher, Pierre ». *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*: <http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher_pierre_2E.html>
- DUCHAINÉ, Désirée-Emmanuelle (Groupe de recherche en dendrochronologie historique) (2010). « Identification anatomique. Détermination des essences de 36 échantillons provenant de la palissade de La Prairie (BiFi-15) ». Dans ARKÉOS 2010b.
- DUCHARME, Huguette & Gilles VÉRONNEAU (1991) « Aveu et dénombrement du 28 août 1724 (première partie) ». *Lustucru* 10: 9-25.
- ETHNOSCOPE inc. (à paraître) « Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet d'aménagement d'un stationnement à la Maison du citoyen, Pointe-aux-Trembles, 2020, BjFi-17 ». Rapport préliminaire, Ville de Montréal.
- (2020) « Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (2015-2016) ». Ville de Montréal.
- (2018) « Interventions archéologiques réalisées dans le cadre de la phase III de l'aménagement du site de la Maison du citoyen, Vieux-Pointe-aux-Trembles (site BjFi-17), été-automne 2016 et printemps 2017 ». Ville de Montréal.
- (2016) « Interventions archéologiques dans le cadre du projet de construction de la Maison du citoyen à Pointe-aux-Trembles, 2014 (BjFi-17) ». Ville de Montréal.

- ETHNOSCOPI inc. (2015a) « Expertises archéologiques du secteur de l'Église (BjFi-20 et BjFi-21), du 518, boulevard Marie-Victorin (BjFi-19) et pour la réfection de trottoirs, Ville de Boucherville ». Ville de Boucherville.
- (2015b) « Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Inventaire et supervision archéologiques. Rues Saint-Joseph et Bellerive, noyau villageois du Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), 2012 ». Ville de Montréal.
- (2013a) « Étude de potentiel archéologique Vieux-Boucherville ». Ville de Boucherville.
- (2013b) « Interventions archéologiques effectuées en 2009 et en 2010 dans le cadre de la conception d'une place publique au sein du Vieux-Pointe-aux-Trembles, BjFi-16 et BjFi-17 ». Ville de Montréal.
- (2007) « Étude de potentiel archéologique du secteur patrimonial de Pointe-aux-Trembles, Montréal ». Ville de Montréal.
- FRANQUET, Louis (1889) *Voyages et mémoires sur le Canada*. Imprimerie générale A. Coté et cie, Québec.
- FURETIÈRE, Antoine (1978) *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*. 3 vol., Pierre BAYLE et Alain REY (éd.) Robert, Paris.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1990) « Essai d'évaluation du nombre de rangs au Québec ». *Cahiers de géographie du Québec* 34(91) : 5-20.
- JACOB, Josiane (2004) « La palissade du village de La Prairie en Nouvelle-France (1667-1779) : étude des vestiges archéologiques et des témoins historiques ». Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- KALM, Pehr (1977) *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Jacques Rousseau, Guy Béthune et Pierre Morisset (éd.). CLÉ, Montréal.
- LA HONTAN, Baron de (1704) *Voyages dans l'Amérique Septentrionale*. Lhonoré, La Haye.
- LABERGE, Alain (1999) « La seigneurie : milieu de vie des anciens Canadiens ». *Cap-aux-Diamants* 58 : 10-13.
- LACHANCE, André (2004) *Vivre à la ville en Nouvelle-France*. Libre Expression, Outremont, Québec.
- LACROIX, Yvon (1981) *Les origines de La Prairie (1667-1697)*. Bellarmin, Montréal.
- LANDRY, Yves, Lorraine GADOURY et Hubert CHARBONNEAU (1985) « Démographie différentielle en Nouvelle-France : villes et campagnes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 38(3) : 357-378.
- LAVALLÉE, Louis (1992) *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760 : étude d'histoire sociale*. McGill-Queen's University Press, Montréal.
- MOUSSETTE, Marcel & Gregory A. WASELKOVA (2014) *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Lévesque éditeur, Montréal.
- PRATT, Michel (2001) *Atlas historique : Boucherville, Brosard, Greenfield Park, LeMoynes, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Hubert, Saint-Lambert*. Société historique et culturelle du Marigot, Longueuil, Québec.
- ROY, Monique (1980) « Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville ». Service des Inventaires, ministère des Affaires culturelles.
- ROYER, Martin (2016) « Des forts et des fortins ». Dans *Lumières sous la ville, quand l'archéologie raconte Montréal*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- STEWART, Alan M (1992) « Colonisation, commerce et économie locale ». Dans Phyllis Lambert et Alan M. Stewart (éd.) *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*. Centre canadien d'architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal.
- TREMBLAY, Roland (2015) « Objets de fabrication ou d'influence amérindienne ». Dans ETHNOSCOPI (2015b).
- VACHON, André (2003) « Jarret de Verchères, Marie-Madeleine (Madeleine, Madelon) (Tariou de La Pérade) ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol 3, Université Laval et University of Toronto. En ligne : <http://www.biographi.ca/fr/bio/jarret_de_vercheres_marie_madeleine_3F.html>.
- VÉRONNEAU, Gilles (s.d.) *Le Vieux-Boucherville. Nouveau regard. État de la recherche*. Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville.